

CHÂTILLON-COLIGNY ■ L'ARS Centre-Val de Loire répond à Jean-Pierre Sueur

Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, était intervenu auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé du Centre-Val de Loire ? Laurent Habert, après avoir évoqué avec André Jean, maire de Sainte Geneviève-des Bois, les départs en retraite des médecins de ce secteur. Laurent Habert lui a répondu : « La commune de Saint-Geneviève-des-Bois, rattachée au territoire vie-santé de Châtillon-Coligny, a bien été classée en zone d'intervention prioritaire, zonage qui permet aux médecins qui s'y installent de bénéficier de l'ensemble des aides financières possibles, notamment celle de l'assurance maladie dans le cadre du "contrat d'aide à l'installation médecin", de l'ordre de 50.000€. » ■